

## Avantages

### Pour le client :

- Permet aux clients de geler les coûts d'entretien aux prix d'aujourd'hui;
- Garantie que les véhicules sont entretenus par des techniciens formés par Hyundai utilisant des pièces d'origine du constructeur;
- Permet d'augmenter la valeur de revente du véhicule via l'assurance que tous les entretiens recommandés par Hyundai ont été effectués;
- Rend la vie facile aux clients qui aiment planifier à l'avance.

### Pour le concessionnaire :

- Accroît la rétention de la clientèle et offre des opportunités de ventes additionnelles au département du service;
- Accroît les revenus du département des services financiers;
- Aide à établir des relations durables avec les clients.

## Principales caractéristiques

- Les termes offerts vont de 24 mois à 84 mois, auxquels s'ajoute un délai de carence de 6 mois pour la soumission de réclamations;
- Le programme est admissible au PPDSI (Programme de paiements différés sans intérêt);
- La couverture est transférable au prochain propriétaire du véhicule;
- L'achat est entièrement remboursable au cours des 30 premiers jours du contrat.

## Programmes

- **Supérieur** couvre le coût des services d'entretien de véhicule qui satisfont aux exigences de la garantie.  
*Exemples de services inclus : vidange d'huile moteur synthétique et remplacement de filtre, remplacement de filtre à air du régulateur de température, permutation des pneus, service de frein.*
- **Supérieur Plus** comprend tous les services du programme Supérieur, ainsi que certains éléments remplaçables.  
*Autres éléments : essuie-glaces, disques et plaquettes de frein, ...*

## Admissibilité

- Tous les modèles Hyundai sont admissibles, y compris les modèles électriques et hybrides;
- Véhicules neufs de moins de 6 mois OU moins de 8 000 km au compteur;
- Admissible jusqu'au jour du premier entretien;
- Les véhicules commerciaux et d'usage commercial léger sont acceptés;
- Couverture offerte pour les achats financés, les locations et les achats au comptant de véhicules.

## Tableau des couvertures

Pour tous les véhicules, excepté les modèles électriques.

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Supérieur	Inspection multipoints	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Vidange de l'huile du moteur (synthétique)	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Remplacement du filtre à huile du moteur	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Fournitures d'atelier	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Permutation des pneus		x		x		x		x		x		x		x
	Remplacement du filtre à air du régulateur de température		x		x		x		x		x		x		x
	Nettoyage des injecteurs de carburant (additif)		x		x		x		x		x		x		x
	Remplacement du filtre à air				x				x				x		
	Entretien des freins				x				x				x		
	Liquide d'actionneur d'embrayage du moteur <i>Modèles IONIQ hybride et IONIQ électrique plus seulement</i>			x			x				x			x	
	Remplacement des courroies HSG <i>Modèles hybride et électrique plus seulement</i>				x					x				x	
	Remplacement du liquide pour freins <i>le cas échéant</i>						x							x	
Supérieur Plus <sup>1</sup>	Remplacement des balais d'essuie-glace (conducteur/passager)			1			2			3			4		
	Remplacement du balai d'essuie-glace arrière <i>le cas échéant</i>			1			2			3			4		
	Remplacement des freins avant (disques et plaquettes)						1						2		
	Remplacement des freins arrière (disques et plaquettes ou tambours et segments)						1						2		
	Remplacement des retours de patins de ressort avant et arrière <i>le cas échéant</i>						1						2		
	Remplacement de la batterie 12V <i>Sauf pour le modèle IONIQ hybride</i>											1			

<sup>1</sup> Inclut les entretiens compris dans le programme Supérieur.

- Représente les intervalles d'entretien recommandés.
- Représente le nombre de remplacements admissibles.

Veuillez consulter le Guide du concessionnaire-vendeur et/ou l'Entente pour connaître tous les détails du programme.

HYU-PPM-HS-1120-F

**Pour obtenir de plus amples renseignements au sujet du programme d'entretien prépayé de Hyundai, veuillez communiquer avec votre directeur spécialiste en développement de concessions ou composer le 1-855-506-6160.**

## Tableau des couvertures

Pour les modèles électriques uniquement.

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Supérieur	Inspection multipoints	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Fournitures d'atelier	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Permutation des pneus	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x	x
	Remplacement du filtre à air du régulateur de température		x		x		x		x		x		x		x
	Entretien des freins				x				x				x		
Supérieur Plus <sup>1</sup>	Remplacement des balais d'essuie-glace (conducteur/passager)			1		2		3			4				
	Remplacement du balai d'essuie-glace arrière <i>Si applicable</i>			1		2		3			4				
	Remplacement des freins avant (disques et plaquettes)						1					2			
	Remplacement des freins arrière (disques et plaquettes ou tambours et segments)						1					2			
	Remplacement des retours de patins de ressort avant et arrière <i>Si applicable</i>						1					2			
	Remplacement de la batterie 12V											1			

<sup>1</sup> Inclut les entretiens compris dans le programme Supérieur.

- Représente les intervalles d'entretien recommandés.
- Représente le nombre de remplacements admissibles.